

Certificat de capacité d'orthoptie

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

L'orthoptie est une profession de santé paramédicale qui consiste en des actes de rééducation, de réadaptation et d'exploration de la vision. L'orthoptiste prend en charge des patients de tout âge et travaille en étroite collaboration avec l'ophtalmologue.

Le champ de compétence des orthoptistes a largement évolué ces dernières années, notamment par la délégation d'actes médicaux, le droit de renouvellement des lunettes et lentilles et par la reconnaissance de l'implication des déficits visuels dans les troubles des apprentissages. L'augmentation des besoins en termes de soins oculaires et de prise en charge ophtalmologique justifie l'accroissement du nombre d'orthoptistes et laisse présager un bel avenir au métier d'orthoptiste.

Le certificat de capacité de capacité d'orthoptiste est obtenu en 3 ans d'étude (stage à mi-temps) et confère un grade Licence.

OBJECTIFS

1° L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques indispensables à la maîtrise des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice de la profession d'orthoptiste ;

2° L'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la santé ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique ;

3° L'acquisition des connaissances de pathologie et de physiopathologie nécessaires à la pratique de l'orthoptie ;

4° L'apprentissage du raisonnement clinique et de l'intervention thérapeutique ;

5° L'acquisition des compétences génériques nécessaires à la communication de l'orthoptiste avec le patient et son entourage, à sa coopération avec les membres de l'équipe soignante pluri professionnelle, à sa réflexivité et à son respect des règles de l'éthique et de la déontologie ;

6° Une formation à la démarche scientifique rendue nécessaire par la progression rapide des connaissances qui est la conséquence directe des progrès de la recherche faisant évoluer régulièrement les pratiques professionnelles.

COMPÉTENCES VISÉES

L'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la santé ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique ; L'apprentissage du raisonnement clinique et de l'intervention thérapeutique ; Une formation à la démarche scientifique rendue nécessaire par la progression rapide des connaissances qui est la conséquence directe des progrès de la recherche, faisant évoluer régulièrement les pratiques professionnelles. L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des activités d'apprentissage pratique en milieu clinique permettant à l'étudiant de construire les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthoptiste.

Programme

ORGANISATION

Le programme et les modalités d'examen sont définis par l'arrêté du 20 octobre 2014

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Le certificat de capacité d'orthoptiste comporte trois années d'études après le baccalauréat, réparties en six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens selon les modalités du système dit **LMD**.

TUTORAT

Tutorat assuré par l'association étudiante, Association U2PEO, contact.u2peo@gmail.com

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : Stage à temps partiel tout au long de la formation (5 demi-journées par semaine)

Stages et projets tutorés :

La formation comprend 6 semestres de stage, 5 demi-

journées de stage par semaine suivant le volume des enseignements.

Les lieux de stage sont variés, répartis en Ile-de-France, et

changent chaque semestre. Il s'agit de centres hospitaliers, cliniques spécialisées voire cabinets libéraux.

Les stagiaires orthoptistes sont encadrés par les orthoptistes des lieux de stage et accompagnés tout au long de leurs cursus vers une pratique professionnelle.

Admission

Bacheliers, réorientation après études de médecine et études en Santé, opticiens, reconversion professionnelle.

ATTENDUS

- * Appétences pour les formations dans le domaine de la santé
- * Intérêt pour les technologies médicales, leur évolution et leur intégration dans les protocoles de soins.
- * Curiosité scientifique, capacité à organiser et à conduire ses apprentissages : avoir une rigueur d'analyse, savoir extraire les informations, les formaliser et les restituer dans un contexte général.
- * Capacité à communiquer en français, à l'écrit et à l'oral, de manière rigoureuse et adaptée.
- * Compétences relationnelles et qualités humaines
- * Accueil, écoute, communication permettant d'adapter son discours et sa posture à la situation et aux interlocuteurs (patient, équipe médicale et paramédicale. S'inscrire dans une dynamique de travail en équipe, écoute, empathie, bienveillance.
- * Capacité à fournir une importante quantité de travail personnel
- * Pouvoir travailler de façon autonome, organiser et planifier son travail en respectant la programmation.

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Choix de spécialités recommandés pour les élèves de 1ère et Terminale intéressés par la formation

La formation peut accueillir des profils variés, quels que soient les enseignements de spécialité et les options choisis au lycée.

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Du fait que cette formation équivaut à une licence les étudiants reçus ont la possibilité de poursuivre en Master dans le domaine de la Santé.

TAUX DE RÉUSSITE

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

95%

Obtention du certificat de capacité d'orthoptiste: 95% /
Réussite au concours d'entrée : 35 %

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Immédiate. Insertion professionnelle au cours du stage. Forte demande d'offres d'emploi dans différentes structures et interrégionale.

Contacts

Directrice du département d'orthoptie

Dominique Bremond Gignac
dominique.bremond@aphp.fr

Coordinateur pédagogique

Lucie Sordello
lucie.sordello@u-paris.fr

Gestionnaire administrative

Eugenie Nemba
01 57 27 85 24
eugenie.nemba@u-paris.fr

Responsable du Pôle Formations

Paramédicales

Sandra Fefeu
01 57 27 85 68
sandra.fefeu@u-paris.fr

Contact administratif

paramedical.medecine@u-paris.fr

En bref

Niveau d'études visé

BAC +3 (niveau 6)

ECTS

180

Public(s) cible(s)

- Étudiant
- Demandeur d'emploi
- Salarié - Profession libérale

Modalité(s) de formation

- Formation initiale

Langue(s) des enseignements

- Français
- Anglais

Lieu de formation

Site Villemin

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation